

CIHM Activité Vélo

SEMAINE du 19 au 26 Fevrier 2022

Semaine touristico-gastronomico-cyclotouristico sur les routes de Lanzarote. La distance sera d'environ 70km par jour en parcours volcanique et fortement venté à un rythme d'allure moyenne à soutenue avec les visites quotidiennes des aménagements du sculpteur Cesar Henrique

Lieu: Taguiche

Co-organisateur: Olivier Labedan , 06 09 O1 65 34

<u>Itinéraires, visites prévues :</u>

<u>Hébergement</u> : Gîte : chambres de 2

Groupe de 8 personnes

ATTENTION: IL NE RESTE QU'UNE PLACE

<u>Inscription</u>: Auprès de avec versement de 500 €pour confirmation, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du

CIHM ou d'une carte « découverte », ne pas omettre de joindre le bulletin d'inscription ci-dessous.

Transport: Avion Vueling vol direct le 19 février à 7h d'Orly (retour Orly le 26 à 15h20) puis location de 2 voitures et

des vélos carbone sur place

Repas: Petits déjeuners en villa, déjeuners et diners au restaurant (allergiques au poisson s'abstenir)

<u>Prix</u>: estimation à 1100 €, le coût exact sera calculé en fin de semaine.

Equipement personnel: RAS sauf vaccin complet (3 doses?)

Equipement vélo: sac de guidon ou de selle, gourdes, chapeau

Papiers personnels: carte adhérent CIHM, carte assurance, carte vitale...

Compte tenu du nombre limité de places, SMS indispensable avant envoi de la fiche et de l'acompte.

LANZAROTE du 19 au 26 FEVRIER 2022 **Bulletin d'inscription:** Prénom : Nom: Adresse: N° adhérent : Tel domicile: Adresse mail: Personne à prévenir en cas d'accident : Nom: Tel: N° contrat ou sociétaire : Assureur: Je dispose d'une voiture oui si oui, nombre de places libres : non Le bulletin d'inscription et le montant du chèque sont à adresser à Je versepour ma réservation. Le: signature:

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance individuelle accidents est très vivement conseillée. Désistement : retenue forfaitaire de 15€. Les frais engagés non récupérables ne pourront faire l'objet d'un remboursement